

Leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Après un jugement déclaratif de décès du tribunal de grande instance de la Seine, Jacques Lefèvre est reconnu, le 29 octobre 1964 « mort pour la France ».

Le 5 décembre 2004, une plaque apposée sur le mur de l'église et face au monument aux morts de Morgny est inaugurée en mémoire de la famille Lefèvre. Depuis le 26 mai 2015, Nicole, Alain et Nelly Lefèvre ont la mention « mort pour la France » comme victimes civiles du conflit algérien<sup>3</sup>.

Jacques Lefèvre est inscrit sur le monument aux morts de Morgny.

### **Jacques Lefèvre a obtenu la citation suivante :**

*« Gendarme affecté au groupement de gendarmerie du Sahara depuis 1958. A toujours fait preuve de courage et de dévouement dans les tâches qui lui incombait à la brigade de Laghouat (oasis) dans des conditions comportant souvent des risques. Disparu sur la route de Blida le 5 août 1962. Est mort pour la France<sup>3</sup>. »*



<sup>3</sup> LEVE (Michel), *Le parcours d'un combattant de Morgny au Sahara*, s.l.,s.d.

<sup>4</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, citation à l'ordre de l'armée à titre posthume, extrait de la décision n°5 du 31 mars 1966, Pierre Messmer publié au BODMR du 4 juin 1966.